



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E101449

VALABLE JUSQU'AU

03/05/2026

ÉDITÉ LE

26/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/11/1991

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 13/03/2023
230 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 383 658 549

Siret : 383 658 549 00027

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5418248

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 141210422

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 141210422

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : PAVAGEAU PASTRE

ZI LA PAGANNE
SAINT PIERRE MONTLIMART
49110 MONTREVAULT-SUR-EVRE

Téléphone : 02 41 75 13 18

Fax :

Portable : 06 14 61 58 02

Site Internet : www.pavageaupastre.fr

E-mail : contact@pavageaupastre.fr

Responsabilité légale :

PAVAGEAU EDOUARD (921 383 808) / TISON FREDDY (921 338 968) / PAVAGEAU EDOUARD PRÉSIDENT

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|--|----------------------|
| 8611 PROB | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Charpentier, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste) | 24/04/2025 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 04/05/2023 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 04/05/2023 |
| o Isolation des murs par l'extérieur | 04/05/2023 |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 04/05/2023 |
| o Isolation des combles perdus | 04/05/2023 |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 04/05/2023 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.